

Publié le 18/09/2013 à 06h00  
Par **Sylvain Capelli**

© www.sudouest.fr 2013

## 74 places d'accueil loisirs pour les petits



Le président Philippe Mesnard a coupé le ruban entouré des différents partenaires. (Photo S. C.)

Le territoire des Coteaux macariens est doté, depuis cet été, d'un nouvel accueil de loisirs sans hébergement (ALSH). Celui-ci a été inauguré mercredi dernier à Verdélais.

La structure, installée dans d'anciens locaux réhabilités dans le quartier Bertric, a une capacité d'accueil de 74 places.

### PUBLICITÉ

La gestion de l'ALSH a été confiée à l'association CVLV (Centre de vacances et de loisirs verdélaisiens) qui a également apporté son expertise pour l'aménagement des lieux. Le bâtiment comprend notamment un espace primaire, un espace maternelle, des salles d'ateliers, des salles modulables, un jardin pédagogique, un espace dévolu à l'administration.

Le président de la Communauté de communes des Coteaux macariens, Philippe Mesnard, aux côtés de son vice-président chargé de la commission Social et éducation, David Lartigau, s'est réjoui de l'aboutissement de ce projet collectif et a souligné l'implication de tous les partenaires : les élus, l'architecte, les artisans ainsi que le personnel de la Communauté de communes.

Deux accueils sur le territoire

Le projet a mis six ans à sortir des cartons, grâce à l'appui de l'ensemble des partenaires publics. L'État, le Conseil général de la Gironde, le Conseil régional d'Aquitaine, la Caisse d'allocations familiales et encore la Mutualité sociale agricole ont apporté au total quelque 474 000 euros de subventions ainsi que 151 000 euros de crédit à taux zéro sur un budget global avoisinant les 600 000 euros.

Michel Hilaire, représentant le Conseil général, a souligné « un résultat positif de l'intercommunalité qui possède aujourd'hui deux accueils de loisirs de proximité gérés par des professionnels compétents créant ainsi une vraie dynamique de territoire ».

La députée Martine Faure a noté « la qualité du projet et son inclusion dans l'environnement dans un quartier en mutation mais aussi l'importance des centres de loisirs et de l'éducation populaire dans le cadre de la réforme des temps scolaires sur un territoire ».

Le sous-préfet Frédéric Carré a salué les différents acteurs « qui ont su trouver le bon équilibre pour livrer un beau bâtiment, réalisé avec des matériaux modernes et porté une attention particulière aux économies d'énergie, offrant ainsi un équipement structurant, ancré dans l'avenir, au bénéfice des jeunes et des familles ».